

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre à laquelle j'ai mis un certain retard à vous répondre, car elle m'est arrivée pendant la période difficile du referendum.

Je partage votre préoccupation. L'implantation d'éoliennes dans notre Région répond exclusivement aux puissants intérêts des lobbies extérieurs. Ces éoliennes ne créent, comme vous le savez, aucun emploi et produisent en faible quantité une électricité non compétitive, et appelée à le rester.

Nous nous étions efforcés au Conseil Régional d'Auvergne d'établir une charte de protection des paysages. Celle-ci avait été finalement proposée à l'initiative de notre Présidente de la Commission de l'Environnement, Mme Madeleine Dubois, et adoptée par notre Assemblée. Malheureusement, le changement de majorité de Mars 2004 s'est accompagné de l'abandon de cette charte.

Il semble qu'il existe, actuellement, une tendance à revenir à l'application de notre projet.

Il serait important, je crois, que vous manifestiez votre intérêt pour cette perspective, et que vous entriez en rapport avec Madeleine Dubois à cette fin.

Je souffre, comme vous, des atteintes importantes portées aux paysages et à l'environnement de notre belle Région. Ces paysages et cet environnement sont porteurs de son identité, et constituent, au demeurant, une de ses chances de développement économique en direction d'un tourisme de qualité.

Veuillez croire, Cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments très cordiaux.



Monsieur Jean-Yves CHAZAL
Délégué de la Ligue Urbaine et Rurale
de la Haute-Loire
Chambeyrac
43000 - POLIGNAC